



DOSSIER DE CANDIDATURE « FORMATION INITIALE D'ARBITRE FUTSAL »

Samedi 31 octobre de 8h30 à 22h et dimanche 1^{er} novembre 2020 de 8h30 à 18h00
à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football – 350B avenue Jean Jaurès – 69007 LYON

1. ETAT CIVIL

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Licencié(e) : OUI NON Si oui, type de licence : Dirigeant Joueur Educateur

N° de Licence :

Si licencié, fournir un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de la formation

Si non licencié, fournir un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football + attestation de responsabilité civile

Téléphone : Mail :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone :

2. ARBITRAGE

Représenterez-vous un club après votre examen ? Oui Non

Si oui, lequel : N° d'affiliation : Club :

Votre tuteur en club (nom-prénom) :

Téléphone et mail :

Vos disponibilités pour arbitrer :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<i>Journée</i>							
<i>Soir</i>							



3. PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de :

- 130,50 € en demi-pension (90 € de frais pédagogiques et 40,50 € de frais de restauration)
- 159 € en pension complète (90 € de frais pédagogiques + 69 € de frais de restauration et d'hébergement)

En fonction de votre situation, veuillez cocher les cases suivantes :

- Je vais payer personnellement ma formation par chèque
- Les coûts de ma formation seront pris en charge par mon club.
- Par chèque
- Par prélèvement sur le compte club (remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous)

Pour tous : je bénéficie d'un bon de formation de 25€ - je déduis du montant total (bon dématérialisé)

Le montant de mon stage en demi-pension s'élève à 105,50 €

Le montant de mon stage en pension complète s'élève à 134 €

Je suis une candidate féminine, je bénéficie d'un financement supplémentaire de 25 € par la LAuRAFoot

Le montant de mon stage en demi-pension s'élève à 80,5 €

Le montant de mon stage en pension complète s'élève à 109 €

AUTORISATION DE PRELEVEMENT SUR LE COMPTE CLUB

N° d'affiliation : Club :

Nom du responsable et signature :

Cachet du club obligatoire :

4. DROIT A L'IMAGE

Candidat arbitre :

Je soussigné(e), Melle, Mme, Mr (1) :

.....

J'autorise la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparais le candidat arbitre, réalisée sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos ...) et ce sans durée limitée dans le temps.



5. AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je soussigné(e) autorise à suivre une formation d'arbitre organisée par l'IR2F Auvergne Rhône-Alpes de Football.

6. PIECES JUSTIFICATIVES

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

- Photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité du candidat
- Photo d'identité
- Pour les candidats masculins :
 - Chèque de 107 € pour les stagiaires en demi-pension (*établi à l'ordre de la LAuRAFoot*)
 - Chèque de 143,50 € pour les stagiaires en pension complète (*établi à l'ordre de la LAuRAFoot*)
- Pour les candidates féminines :
 - Chèque de 82 € pour les frais pédagogiques (*établi à l'ordre de la LAuRAFoot*)
 - Chèque de 118,50€ pour les stagiaires en pension complète (*établi à l'ordre de la LAuRAFoot*)

Pour tous :

- Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de la formation

Pour les licenciés « Joueurs » :

- La preuve de la détention d'une licence joueur pour la saison en cours à travers :
 - la production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FF »
 - La preuve de l'octroi de la licence issue de l'application footclub.

Pour les non licenciés :

- Attestation de responsabilité civile

7. SIGNATURE

Fait à le

Signature stagiaire (ou du représentant légal) :

Inscription à envoyer à l'I.R.2.F. par courrier ou messagerie officielle, accompagné du règlement (chèque ou prise en charge) à :

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL
350B, avenue Jean Jaurès 69007 LYON
formations@laurafoot.fff.fr

DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 23 OCTOBRE 2020
(dans la limite des places disponibles)
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 690 939 769 - Siret : 779825702000252 Code NAF : 9319Z